

## Certificat

**„Engagement de qualité dans le cadre de l'installation de pompes à chaleur“**

Par la présente, il est certifié que la société **C. Schanen S.à r.l.** s'engage sur l'honneur à respecter les critères de qualité indiqués dans la charte „Engagement de qualité dans le cadre de l'installation de pompes à chaleur“.

Afin de promouvoir la qualité dans ce domaine, la Chambre des Métiers, La Fédération du Génie Technique et la Fédération des Artisans ont élaboré la charte « Engagement de qualité dans le cadre de l'installation de pompes à chaleur ». La présente charte a pour vocation de servir comme aide à la décision au client final, afin que la conversion vers une pompe à chaleur réponde aux exigences concernant l'efficacité énergétique et un fonctionnement optimal pour garantir ainsi la satisfaction du client. Avec la mise en place de la présente charte, nous visons à mettre en évidence les entreprises sérieuses et légalement établies par rapport aux fournisseurs de prestations douteuses qui sont actuellement sur le marché.



Le QR-Code renvoie vers la charte et la liste des entreprises qui ont signé la charte.